

EDITO

La CFDT sur tous les fronts :

❖ Retraites, retraites complémentaires, dialogue social, refus de suppression de jour fériés (voir page 6) .

→ En effet nous avons été les premiers à dénoncer « cette magouille » politique sur un retour forcé en arrière des 35h. De plus, les économistes en lien avec les responsables du secteur de la CFDT ont démontré le NON FONDE de cette décision (perte d'emploi car l'économie française n'est pas en croissance).

→ La décision pour supprimer ce jour ou un jour de RTT sera prise à l'assemblée nationale rapidement. Cela ne pourra s'appliquer de suite dans les entreprises privées comme la STRD et il devra y avoir une discussion

interprofessionnelle puis dans la branche transport urbain. Au niveau national (où la CFDT de la STRD est représenté par son délégué syndical), nous défendrons coûte que coûte cet acquis inscrit dans la

Ce journal a été conçu avec le concours de l'équipe CFDT et financé par ses adhérents.

Prix unitaire : 0,60 €



DANS CE NUMERO

1	Edito.
1 / 2	Réunion CE du 18 novembre 2003.
3/43/4	Réunion DP du 18 novembre 2003.
4/5+66 +7+8	Commission de suivi sécurité du 4 novembre 2003.
5/6	Les bombes à retardement de la suppression du jour férié.
68	La CFDT m'intéresse.

Réunion du CE du 18 Novembre 2003

Q : Approbation du compte rendu du PV de la réunion du CE du 21 octobre 2003.

R : Approuvé sans aucun commentaire, sauf pour le compte rendu réalisé un peu tardivement.

Q : Bilan des actions de formations professionnelles réalisées au cours de l'année 2003.

R : Le secrétaire du CHSCT, membre du CE signale que les personnels qui sont formés sont ceux qui rencontrent des problèmes (ce qui est un bon principe), mais que le reste du personnel, n'a accès à aucune autre formation, sauf par son biais personnel par une demande FONGECIF. De plus le budget formation est fortement amputé par le nouveau personnel arrivant dans l'entreprise (Contrat de qualification avec Formation type CFR pour les conducteurs, et A.M.I.S. pour les A.A.). Un membre du C.E. (CFDT) fait remarquer à la direction que ce budget formation est un simple transfert de charge salariale sur le budget formation qui est en fait amputé de cette valeur globale pour la formation générale. De plus, il faut rappeler que l'outil « REACTIF » (utile en lui-même) ne devrait pas rentrer dans ce budget formation. Depuis cette

Mis en forme

Mis en forme

renter dans ce budget formation. Depuis cette réunion, une information nous est parvenue des autres réseaux Kéolis de la région (section CFDT de Dijon faisant partie du secrétariat régional et bureau national) : Il apparaîtrait que les formateurs réseaux qui sont prêtés à d'autres réseaux seraient facturés plusieurs fois, on voit bien là, la tactique du groupe pour récupérer de l'argent sur les budgets formation de chaque entreprise travaillant sur REACTIF, ainsi que les formations qui en découlent qui sont uniquement dans le groupe KEOLIS (A SUIVRE de plus près).

Q : Consultation du CE sur les nouvelles embauches d'AA en contrats de qualification jeunes et qualification adultes.

R : Les membres du CE sont d'accord sur le principe. Et les nouveaux personnels entrant dans ce principe seraient à terme en contrat CDI.

Q : Information sur le nouveau réseau.

R : Quelques modifications ont été apportées depuis la dernière réunion générale. La décision finale devrait être à l'ordre du jour de la COMADI du 18 décembre (au lieu du 21 novembre). Un point crucial d'une des lianes passant par la rue J.J. Rousseau pourrait ne pas aboutir. Au cas où celle-ci ne pourrait passer par cette rue, nous repasserions par la Rue de la Liberté, ce qui ferait que la perte de 40% de bus reviendrait à une perte de 30% de bus dans la rue de la liberté.

Q : Informations sur les départs en retraites anticipés (loi Fillon).

R : Un courrier a été envoyé à tous les salariés de plus de 55 ans (80). Il paraît difficile que cela puisse se passer au 1^{er} janvier 2004 (les délais administratifs sont très serrés, de plus le salarié doit à son initiative demander la mise en retraite à la STRD, et le délai conventionnel pour un départ serait déjà d'au moins un à deux mois). Infos PRP, il y a 28 noms sur le plan PRP donné à la DDTE (direction départementale du travail et de l'emploi).

Q : Information et décision à prendre sur le contrat prévoyance (obsèques et mutuelle)

R : il y a un problème avec l'assurance décès. Vu le nombre de décès et le nombre de cotisations jeunes inférieur au nombre général, les cotisations ne couvrent pas les frais de la mutuelle qui pense augmenter de 6€ à 10€ (+66%). Sur 6 membres 4 votent pour et 2 s'abstiennent pour la résiliation de cette assurance à titre conservatoire (afin d'en retrouver une avant la fin de l'année, quitte à reprendre la même mais dans de meilleures conditions que les 66% d'augmentation). Les comptes de la mutuelle données fournies nar

donnent pour le premier semestre, un déséquilibre entre actifs et retraités. Quand un actif coûte 100 un retraité coûte 150, alors que dans les cotisations, un actif paye 100 et un retraité 105. il a été décidé d'augmenter les cotisations pour les retraités avec un rapport de 115. De plus la mutuelle augmentera de 10% pour tous, comme toutes les mutuelles françaises, décision consécutive aux déremboursement de la sécurité sociale.

Q : Date du paiement du 1/10^{ème} des congés annuels.

R : Face à une situation trop difficile Pour la comptabilité en fin d'année, celui-ci sera payé fin janvier avec les éléments de décembre.

Q : Problèmes avec les DAC – date de renouvellement.

R : Il y a eu une panne majeure en août suite à la canicule, l'ordinateur gérant ceux-ci, est tombé en panne. Il existe une réalité sur ces appareils, qui sont suivis par la société « DELARUE », qui ne fabrique plus ce matériel. Dès l'an prochain et en fonction du plan d'investissement et de la compatibilité du matériel, 1 ou 2 pourraient être changés. De même, la possibilité d'avoir un distributeur de titres BASIC (en faisant l'appoint) pourrait être installé à miroir.

Q : Informations des responsables chefs de groupe sur la liste des agents médaillés.

R : C'est fait depuis hier. Une mauvaise communication des infos. Un élu du CE (CFDT) fait remarquer que même la hiérarchie au-dessus au-dessus d'eux n'était pas complètement au courant. Cela devient de plus en plus courant et inquiétant.

Q : Explications sur les rubriques et abréviations utilisées dans les fiches de paye.

R : Celles-ci seront mises sur un document affichés à côté des fiches salaires (point 100).

Q : Point sur le calendrier de travail pour la mise en place du nouveau réseau (les délais seront-ils tenus ?)

R : Pour la présentation sur le pré graphicage, il y a un peu de retard, dû à l'impact du réseau et service de soirée, pour le reste nous sommes dans les temps.

Q : Toilettes aux terminus sur le nouveau réseau.

R : la problématique est dans le « gros dossier » de Claude Dugrivet qui s'en occupe.

Q : Point sur la négociation en cours sur les fumeurs.

R : Une première réunion a eu lieu et un groupe de travail a été créé, et se réunira le 26 novembre à 15h30.

Q : Divers

R : Les travaux du parking voitures du personnel débuteront le 1^{er} décembre. Une note d'information sera mise à disposition de tous pour le bon déroulement des travaux.

Réunion DP du 18 novembre 2003

Questions C.F.T.C.

Aucune question

Questions F.O.

Q : Application de l'article 17 chapitre 8 annexe 4 de la CCN.

R : Ce point concerne la formation, et il devrait être donné 4 demi-journées aux salariés faisant partie de la commission et n'étant pas membre titulaire du CE, et cela pour la durée du mandat de cette commission formation. Cela concerne M. Dufour et ce temps lui sera donné.

Q : Pour le futur réseau, prévoir une ligne avec des temps de parcours adaptés pour les bus articulés AGORA

R : Le responsable du service technique explique à l'assemblée présente le fonctionnement de ce bus (que nous connaissons déjà). Il rappelle quand même que des modifications ont déjà été apportées et que l'on peut encore en apporter sur la temporisation des portes. Nous étudierons les temps de parcours avec ces bus pour voir la nécessité de le faire.

Q : Comment se fait-il qu'après plusieurs signalements du siège conducteur défectueux sur le bus 243, aucune intervention n'ait eu lieu et que le bus roule toujours ?

R : Cela a été fait le 14/11/2003, il y a eu 2 signalements non pris en compte par l'atelier et ce n'est pas normal. Nous allons faire un rappel de la procédure à tous. Remarque du rédacteur → de plus en plus souvent, ce genre de fait arrive et arrivera, car le manque de PERSONNEL à l'atelier est récurrent et il va falloir y prêter une grande attention.

Q : Couper l'angle du trottoir à la hauteur du carrefour Roland Carraz et de la rue de Longvic en direction du dépôt

R : Nous verrons avec les services techniques de la DDE et de la ville de Chenôve si cela est possible.

Q : Avancer les feux rue de Longvic au carrefour Carraz pour les automobilistes qui tournent à gauche, afin de permettre aux bus rentrant HLP du terminus de la L05 de pouvoir tourner normalement.

R : Nous ferons mettre un pointillé avant les feux afin que les automobilistes restent en arrière de ce feu tricolore

Questions C.G.T.

Q : revoir le couloir vélo place Wilson direction ~~théâtre~~ théâtre.

R : Qu'il y ait une bande ou ~~non-non~~, le problème est le même, nous demanderons de faire mettre un pointillé à la place de la ligne continue.

Q : Nous demandons la modification de la note de service sur « procédure pour les cartes 10 trajets abîmées ». Inscrire date et heure et n° de bus, équiper les CR d'une paire de ciseaux pour couper le petit carré d'oblitération.

R : Ok nous ne mettrons que : date, heure et N° de bus, et il faudrait que le CR demande au client d'aller échanger sa carte. Pour la paire de ciseaux c'est NON.

Q : Réponses des différentes instances concernant la demande de remise en état de différents arrêts.

R : Les demandes sont en cours.

Q : Mettre un porte-manteau dans le local du lavabo femmes au bureau de sortie

R : Ok.

Q : Nous demandons que le chauffage des bus de la série 360 puisse fonctionner moteur arrêté dans les terminus.

R : Ce n'est pas possible car il y a un délestage des systèmes électriques pour éviter que les batteries qui sont fortement sollicitées, soient trop faibles au redémarrage.

Questions C.F.D.T.

Q : Qu'en est-il de votre vérification sur la possibilité d'intégration des climatisations dans les bureaux des locaux « miroir », à l'instar du labo-photo situé sous nos locaux ?

R : Nous sommes allés vérifier dans leurs locaux. Ces climatisations de dépannage ne sont présentes que pendant que celles installées sur le toit sont réparées. De plus ce ne serait pas possible de cette façon dans nos locaux. Nous demandons donc à l'entreprise d'étudier la faisabilité d'un projet global avec installation sur le toit. La STRD nous répond qu'elle est en train de faire étudier le système de chauffage car aujourd'hui l'électricité leur coûte cher C'est peut-être vrai, mais nous serons attentifs, pour que cette étude soit faite dans des délais raisonnables et sans ~~APRIOR~~ a priori.

Q : Remplacement de M. Michel Franck, PRP au 1^{er} janvier 2004 ? Où en est l'appel à candidature ?

R : Il n'y a pas d'inquiétude à avoir, quand au remplacement, cela fait partie d'un global et le recrutement en interne peut se faire très rapidement.

*Commentaire : attention il y aura 3 départs dans les 5 premiers mois de l'année 2004.....
A SUIVRE !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!*

Q : Le personnel maîtrise occupant des postes de travail ne ~~nécessitant~~ ~~réclamant~~ nécessitant pas d'aller sur le terrain ~~aura-t-ils~~ la possibilité dans la nouvelle tenue, de ne pas porter la cravate ? (à l'instar des CR qui n'auront aucune obligation)

R : Nous sommes allés voir les personnes qui pourrai~~ent~~ être concernées, les méthodes et le planning et il s'~~avère~~avère qu'ils ne sont pas hostiles au port de la cravate. Nous précisons qu'il y a des postes fixes aussi au PCR, pour l'entreprise, et Mr Bourdenet n'est pas d'accord. De toutes les façons, il va s'en dire que la tenue qui devait être un renouveau marquant (→ plus jeune) se distingue par son caractère strict au niveau de la maîtrise.

Q : Suite à la question CE du 21 octobre 2003, sur les véhicules de services AX, Espace, BX, pouvez-vous nous donner, une date précise de changement de ces véhicules avec ré affectation des autres

R : C'est en attente de la dotation qui arrive 1^{ère} de janvier 2004 et tout se fera en janvier.

~~Nous sommes s ferons~~

Prochaines réunions CE-DP
le 16 décembre ~~24 Mars~~ 2003
à 15h30.

Réunion commission de suivi sécurité 04 novembre 2003

➤ Mr Esmonin (maire de ~~Chenove~~Chenôve et responsable transport à la COMADI), fait un préambule de réunion :

o Il signale l'effort de la communauté d'agglomération sur l'achat d'équipements dans les bus

o L'embauche d'agents d'ambiance, avec continuité de ceux-ci avec la contribution donnée par la COMADI.

o La contribution donnée pour l'équipement en vidéo des bus :

▪ 2003 → 34 bus → 255000 €

▪ 2004 → 35 bus → 255000 €

▪ 2005 → 36 bus → 270000 €

o Celui-ci s'inquiète du désengagement de l'état à hauteur de 50% sur la participation aux équipements et demande au représentant de l'état (préfecture), ici présent pour faire le relais. Il félicite le personnel de conduite qui ~~ont~~ un métier très difficile.

➤ Mr Millot, 1^{er} adjoint de la ville de Dijon remercie tous~~es~~ les partenaires dans le cadre des CLSPD (comité local de sécurité et de prévention de la délinquance) pour leurs participation aux réunions, mais également aux différentes opérations menées et engagées par la mairie.

🚒 Arnaud Dezit~~ter~~ter (responsable prévention à la STRD) présente le bilan ~~des~~ 2^{ème} et 3^{ème} trimestres

▪ Tendance à la baisse des signalements.

▪ Les graphiques joints le montr~~ent~~ent.

🚒 Pour le ~~suivi~~ juridique des incidents, il est à noter qu'il n'y aucun blocage dans les dossiers qui avanc~~ent~~ent en forte collaboration entre tous.

🚒 Un accord sécurité a été signé. Il fait suite à un accord national de juin 2002 (signé par la CFDT). Mr Dez~~it~~ter présente cette nouvelle mouture aux personnes présentes (ceux qui le ~~souhaites~~souhaitent peuvent le demander aux élus CFDT qui vou~~us~~ent le donneront et l'expliqueront). Cet accord a été signé PAR

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

la pénibilité du métier étant une composante importante pour eux. Ils ne l'ont pas signé, car cela ne figurait pas dans l'accord.

Le programme de prévention scolaire 2003/2004 a permis de voir 13 ~~collèges~~ collèges, 16 écoles et 7 lycées prioritaires

- o ~~Collèges~~ Collèges : ~~élèves~~ élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et SEGPA.
- o Écoles primaires : CM² des ZEP (zones d'éducation prioritaires).
- o Lycées : interventions ciblées selon les ~~difficultés~~ difficultés rencontrées.

Un groupe d'agent STRD a été reconstitué pour travailler en collaboration sur la prévention scolaire (12 CR + 1 AVP). Ils contribuent à l'évolution des outils et des supports d'intervention et ils participent activement au déroulement des interventions dans les établissements scolaires.

La mairie rappelle son plan de prévention en terme de jeunes :

- Activités éducatives.
- Emploi temps libre.
- Garderie.
- Projet éducatif.

Mme Le Pottier présente le recrutement d'agent d'ambiance en cours, car les ~~premiers~~ premiers à la ~~STRD-STRD~~ il y a 5 ans sont passés à la conduite, comme convenu ~~dès~~ le départ pour ces embauches.

- Engagement de la STRD~~d~~ de les garder dans l'entreprise au bout des cinq ~~ans~~ avec passage à la conduite en leur faisant ~~passer~~ le permis D.
- 8 agents d'ambiances recrutés pour le 17 novembre 2003 en contrat de qualification jeune et adulte.
- Ils auront la même formation A.M.I.S.
- Formation : 4 semaines sur le terrain et une semaine en formation.
- Ils seront en binôme avec un ancien et un tuteur.
- Il y aura comme convenu 16 agents d'ambiance.

Présentation de PIKES (Institut Kéolis Environnement Sécurité)

- o C'est un réseau d'échanges entre les ~~filiales~~ filiales Kéolis avec une diffusion d'informations, des aides techniques et la promotion des ~~savoir-faires~~ savoir-faire.
- o C'est une organisation décentralisée qui comprend un conseil d'orientation, un comité opérationnel et des correspondants régionaux et locaux.
- o Dans l'~~est~~ Est de la ~~France~~ France, Dijon est la base de l'animation régionale autour de 15 correspondants locaux.

Mis en forme

Mis en forme

La commission de suivi s'est contentée de tous ces points là et n'est pas rentrée dans le détails de chacun. La prochaine commission de suivi entreprise aura qui a lieu dans environ 6 mois → Comme convenu dans l'accord sécurité, elle devra se pencher d'un peu plus près sur chaque point afin de vérifier la continuité et le bon fonctionnement de toutes les actions.

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Les bombes à retardement du jour férié supprimé

Les salariés travailleront un jour de plus, sans rémunération supplémentaire. Un plan aux conséquences économiques et sociales négatives.

Injuste socialement, nuisible économiquement, la suppression d'un jour férié pour financer la prise en charge de la dépendance a été, de surcroît, décidée sans concertation avec les partenaires sociaux. L'affichage compassionnel du gouvernement n'y change rien : pour la CFDT, il s'agit d'une « mauvaise réponse à une vraie question ».

Le plan annoncé par Jean-Pierre Raffarin a toute l'apparence de la simplicité : les Français devront « travailler une journée de plus », à partir du 1er juillet 2004. Ce qui se traduira par la suppression du lundi de Pentecôte chez les fonctionnaires. Et, dans le privé, par celle d'un jour férié ou d'une journée de RTT, voire par une journée de travail supplémentaire, au choix des partenaires sociaux. Une cotisation patronale de 0,2 % viendra

~~partenaires sociaux. Une cotisation patronale de 0,3 % viendra abonder une caisse dédiée à la dépendance et au handicap, la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), nouvelle branche de la protection sociale.~~

Un coup porté à la RTT. Simple, mais injuste, car « l'essentiel du financement repose sur les salariés », dénonce Gaby Bonnand, secrétaire national. C'est aussi « un coup porté à la RTT, pour des raisons dogmatiques dans une période où le chômage augmente ». Et le dogme risque de conduire au désastre. L'OFCE en a déjà chiffré le solde : de maigres recettes, et des milliers d'emplois détruits. Illustration de cette sombre prédiction : face à la morosité du marché, Renault a annoncé le 3 novembre qu'il avait programmé des arrêts de chaînes dans plusieurs usines. Des jours de RTT sont déjà mis à contribution. Comment faire travailler les salariés une journée de plus, alors que les commandes sont en berne ? « *En recourant au chômage partiel, payé par l'État, ou en supprimant des emplois* » résume Gilbert

~~salariés une journée de plus, alors que les commandes sont en berne ? « En recourant au chômage partiel, payé par l'État, ou en supprimant des emplois », résume Gilbert Fournier, secrétaire confédéral.~~

Mauvais engrenage. ~~Même dans le cas favorable où le carnet de commandes de l'entreprise est plein, la direction devra affronter~~ de difficiles négociations. En effet, même si la loi en donne la possibilité, supprimer un jour férié nécessite de remettre en cause un accord de branche ou d'entreprise. Idem pour la suppression d'un jour de RTT... quand on bénéficie des 35 heures. Dernière solution pour l'employeur : faire travailler un jour (ou 7 heures) de plus, en heures supplémentaires ? À moins qu'il ne change rien à la durée du travail et se " contente " de cotiser 0,3 %. Il ne manquera pas alors de mettre en avant cette donnée lors des négociations salariales... « *Ce sont encore les salariés qui paieront la note, par une moindre évolution de leur salaire* », s'indigne Gilbert Fournier

*** La CFDT STRD m'intéresse***

NOM, Prénom :

Téléphone :..... Emel :.....

Adresse :.....

.....

.....

.....

☐ Je souhaite avoir des informations sur la CFDT

☐ Je souhaite adhérer à la CFDT

Coupon à remettre à :

* Mr CHAUMONNOT Hervé (Agent de Maîtrise)

* Mme ROUX Sophie (Conductrice)

* Mr ROUSSELET Daniel (Conducteur)

* Mr SOREZ Olivier (Agent de Maîtrise)

* Mr CONTASSOT Pascal (Agent de Maîtrise)